

La location non meublée



A la fin du stage, le stagiaire aura acquis les connaissances nécessaires en matière de location non meublée

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les nouvelles réglementations et la législation des baux d'habitation non meublés
- Disposer des clés pour louer en toute sécurité
- Etre en mesure d'assurer la gestion pour un client

PROGRAMME

La recherche d'un locataire

La location sans discrimination
Le logement décent
Le logement indigne
L'annonce immobilière de location

Le contrat-type de bail (loi ELAN)

Modèle de contrat-type
Les annexes obligatoires au contrat de bail
La notice d'information des droits et obligations des locataires et des bailleurs (charges, entretien...)
L'état des lieux
L'assurance du bien
Le contrat de caution
Les déclarations fiscales pour la location de logement nu (non meublée)

Le loyer - l'indice INSEE (révision du loyer)

Calcul de la révision du loyer
Le plafonnement du loyer

Durée

7 HEURES

Tarif

350 €

Pré-requis

aucun

Profil du stagiaire

Professionnels de l'immobilier

Délai d'accès

2 à 4 semaines selon
financement

Équipe pédagogique

Formateur spécialisé

Moyens pédagogiques et
techniques

-Salle dédiée à la formation

-Supports de formation

-Exposés théoriques

-Étude de cas concrets

Évaluation de la formation

-Feuilles de présence

-Questions orales ou écrites

-Mises en situation

-Questionnaires d'évaluation

-certificat de réalisation de la
formation



Mise à jour

novembre 2023



Taux de satisfaction de nos
stagiaires (mai 2023 -
novembre 2023)

100%